

# LE TRIFLUVIEN

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Rédigé en Collaboration

**BICYCLES BICYCLES**



Voici nos marques de bicycles pour 1896, lesquelles ne demandent aucun commentaires.

**LE CAVALIER**  
Merville de 1896

**LE PELHAM**  
manufacturé expressément pour nous et à la portée de toutes les bourses.

Ces deux bicycles sont de marque américaine. Ils sont maintenant exposés à notre magasin. Catalogues fournis gratuitement.

Une visite est sollicitée.

**P. A. GOUIN & C<sup>IE</sup>**  
MARCHANDS DE FER, —Trois-Rivières

## MASKINONGE

Après la mise en nomination des deux candidats : le Dr. Couombe, conservateur, et J. H. Legris, libéral, il y eut une assemblée contradictoire sur la place du marché. Environ 2000 personnes y étaient réunies pour entendre la discussion.

M. Legris parla le premier. Il répéta ce qu'il avait dit à l'assemblée précédente, sans y ajouter rien de nouveau. La protection a ruiné le pays, enrichi les monopoleurs et dépeuplé nos campagnes. Le gouvernement conservateur fait mal tout ce qu'il fait, et si nous voulons sortir du marasme dans lequel nous sommes actuellement plongés, nous devons remettre nos destinées entre les mains du grand parti libéral qui a tout fait pour l'Angleterre, l'Irlande, etc.

Sur la question des écoles, sa ligne de conduite est toute tracée : il approuve le mandement des évêques et il suivra ses enseignements. Il votera pour une loi efficace, mais non pour une loi imbécile, idiote, comme celle qu'on a présentée à la dernière session. L'obstruction à la loi réparatrice fut le fait des amis du gouvernement, et non des libéraux.

Et puis M. Legris en vient à sa fameuse interpellation au gouvernement : "J'ai demandé, dit-il, au gouvernement s'il avait l'intention de faire amender le bill de manière à ce que les catholiques du Manitoba aient l'argent pour leurs écoles." M. Legris n'a pas encore compris ce que tous ses électeurs ont compris, eux, qu'un amendement à un bill ne peut se faire qu'après le vote sur la deuxième lecture de ce bill et quand la chambre siège et en comité général. Or le vote sur la deuxième lecture du bill du gouvernement n'était pas pris encore quand M. Legris interpella de la sorte le gouvernement. M. Legris s'est rendu ridicule en chambre et s'enfonça de plus en plus dans sa sottise, quand il chercha à tirer vanité auprès de ses électeurs de ses discours.

Et quand M. Legris vient dire qu'il eût certainement voté en faveur de la loi si le gouvernement eût répondu affirmativement à sa question, il ment effrontément et il fait preuve d'imbecillité flagrante. En effet il y a dix ans que M. Legris siège comme député, et son interpellation était prématurée et inopportune. Conséquemment son vote pour renvoyer le bill à six mois à la suite de cette interpellation prouve clairement qu'il était, comme son chef, opposé d'avance à la réparation de l'injustice commise par ses frères en libéralisme, au Manitoba, au détriment des catholiques du même lieu.

M. le Dr Couombe montra clairement la contradiction qui existe entre les paroles et les actes de M. Legris. Il répondit à M. Legris, qui lui reprochait l'argent qu'il avait gagné au service du gouvernement, en qualité de conférencier agricole, qu'il avait bien gagné cet argent et que si, lui, M. Legris, avait gagné aussi honnêtement l'argent qu'il a reçu du gouvernement fédéral, il pouvait avoir la conscience tranquille. M. le Dr Couombe répondit victorieusement à toutes les attaques portées contre lui par son adversaire. Il ne s'en tint pas là, il attaqua à son tour, documents en mains, et défia son adversaire de contredire ses assertions. Il en vint jusqu'à offrir à M. Legris de résigner en sa faveur si lui, M. Legris, pouvait prouver la vérité de ce qu'il avait dit précédemment concernant son entrevue avec Mgr Lafleche. Le Dr Couombe nia carrément la vérité des paroles de M. Legris, et ce dernier ne sut que répondre.

De là il passa à la démonstration du dévouement dont avait fait preuve M.

J. gris pour les intérêts de ses électeurs et donna lecture des fameuses lettres de M. Legris à M. Mercier, lettres que nous avons publiées déjà. A tout cela M. Legris répliqua que ce n'était pas le fait d'un grand homme de livrer au public une correspondance privée, mais il eut la sagesse de reconnaître l'authenticité des lettres. Pour notre compte, nous sommes d'avis que c'est toujours le fait d'un gentilhomme de démasquer un fourbe, pourvu qu'en le faisant, on s'en tienne à la vérité.

M. le Dr Béland parla en faveur de M. Legris. M. Béland, nous dit-on, a déjà eu des succès oratoires ; il est évident, en tous cas, que c'est là ce qu'il cherche d'abord. Son discours se réduisit à peu de chose : la conduite de M. Legris et celle de son chef, M. Laurier, ne sont dignes d'aucun reproche, loin de là ; leur cause est excellente et triomphera. M. Gustave Drolet, ex-couveau pontifical, le dit en toutes lettres. Il termine en cherchant à mettre la lettre de Mgr Bégin à Sir H. Joly de Lotbinière en opposition avec le sermon de Mgr Lafleche.

Nous nous plaignons à croire que M. le Dr. Béland a des connaissances plus étendues en médecine qu'en politique, car autrement ses malades seraient fort à plaindre.

Le Dr. Couombe répondit à ce nouveau venu comme à M. Legris et avec autant de succès. Il défendit courageusement la politique du parti conservateur en matière fiscale de même qu'en matière scolaire, et nous pouvons dire que le succès de la journée est resté à notre ami, malgré qu'il fût seul contre deux. Il se défendit et défendit son parti vaillamment et porta contre son adversaire des accusations terribles, que ce dernier, non seulement ne releva pas, mais ne songea même pas à nier.

Les brailards rouges que l'on retrouve à toutes les assemblées ne firent que peu de tapage. M. Legris et Béland en furent pour leurs frais d'éloquence, car tout l'enthousiasme libéral de Louiseville et des Trois-Rivières était rendu à Yamachiche pour la circonstance.

sinécrité, que l'assemblée écouta religieusement et applaudit à outrance. M. Leduc tenta vainement une réplique convenable.

Le président de l'assemblée, M. Milot, introduisit alors à l'assistance l'honorable sénateur T. A. Bernier, de Manitoba, à qui une véritable ovation fut faite. L'honorable sénateur fit une revue consciencieuse de toute la question des écoles, prouvant que le gouvernement fédéral conservateur a tenu la meilleure conduite que permettaient les circonstances, à cet égard, et terminant par un appel chaleureux à tous les Canadiens-français catholiques de soutenir le gouvernement Tupper-Angers dans la lutte actuelle contre le fanatisme intriguant, afin de permettre le redressement efficace des griefs de la minorité manitobaine.

Sur la fin du discours de l'honorable M. Bernier, dont le débat avait été écouté avec le plus grand respect, quelques brailards rouges commencèrent à pousser des cris et à faire du tapage. C'est alors que M. Desrosiers essaya placement de ridiculiser un homme d'aussi haute honorabilité que le sénateur Bernier.

Mal lui en prit, car cela fournit l'occasion à M. l'avocat Chs. Beaubien de lui administrer une raclée de bois vert, dont il se souviendra longtemps. M. Beaubien continua alors le procès de M. Leduc. Les clameurs rouges allèrent grandissantes. M. Beaubien avertit l'assemblée que la discussion devenait impossible, allait se continuer ailleurs, si les tapageurs ne cessaient leur train. Comme il n'en fut rien, la division fut proposée et plus de 2,000 personnes, près des deux tiers de l'assemblée suivirent les orateurs conservateurs jusque chez M. Gouin, où l'on continua de parler. Cette migration se fit au sein du plus vif enthousiasme pour la cause conservatrice. M. Beaubien continua alors à son aise et il accusa M. Leduc d'avoir manqué à sa parole d'honneur, consignée à son programme portant qu'il appuierait toute mesure religieuse, approuvée par son Ordinaire. Il l'accusa de s'être sauvé de la Chambre, pour ne pas voter la prolongation de la séance durant la semaine sainte et favoriser l'heureuse issue du débat. Il l'accusa surtout d'avoir grossièrement traité son évêque de "cabaleur politique," comme il appert par l'affidavit d'un M. Quesnel. D'après cet affidavit, dont M. Beaubien donna lecture, Mgr de Nicolet aurait déclaré aux marguilliers de l'ane des paroisses de son diocèse "qu'CHAQUE ELECTEUR DU DIOCESE DEVAIT VOTER POUR LE GOUVERNEMENT CONSERVATEUR afin de compenser les pertes de sièges dont pourrait souffrir celui-ci dans les comités protestants fanatiques." La communication de cet affidavit, dont l'honorable M. F. X. O. Méthot, l'un des marguilliers susdits, corrobore entièrement l'exactitude, de vive voix, produisit sur la foule une vive impression. C'est quand on lui annonça cette importante déclaration de son évêque que M. Leduc aurait dit de Mgr Gravel qu'il n'était qu'un "cabaleur politique."

M. Beaubien termina son discours au milieu des applaudissements à outrance de son auditoire. Il fut suivi de M. l'avocat L. J. S. Morin, de Montréal, qui ne fut pas moins applaudi.

M. Leduc étant resté seul avec sa petite troupe de guesclards à perdu conscience. Il a dû les renvoyer, à sa courtoisie, se promettant de ne plus les exhiber dans Nicolet. Le pauvre homme paraît démolé. Il appella à grands cris son chef Laurier à son secours. Celui-ci doit effectivement, et les rouges s'en vantent bien haut, faire une station à Nicolet. Les champions de la cause conservatrice se proposent de solliciter la faveur d'une assemblée contradictoire avec lui. Les calculs les plus pessimistes concèdent à M. Boisvert au moins 300 voix de majorité.

**MAISON DE GROS ET DETAIL**  
— EN —  
**EPICERIES, VINS & LIQUEURS**

Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que :

**Thés, Cafés, Sucres, Melasses, Fruits secs, Poissons, Beurre, Graisse, &c, &c**

Agences des Moulins à Farine de W. W. OGILVIE et LAKE OF THE WOODS MILLING Co.  
Agences des Biscuits et Sucreries des maisons VIAU & FRERE, Montréal ; CHRISTIE, BROWN & Co, Toronto.

Spécialités pour les Communautés et le Clergé en général

VINS DE MESSE, SICILE et d'ESPAGNE.  
CHERGES APPROUVES pour le culte.  
HUILE D'OLIVE, pour sanctuaires.  
ENOENS D'ARABIE, CHARBON CHIMIQUE, &c.

**O. CARIGNAN & FILS**  
24 & 26 RUE DES FORGES  
TROIS-RIVIERES

110-95-1a

**J. C. ROUSSEAU & C<sup>ie</sup>**

**JOHN LABATT**  
LONDON CANADA  
**ALE & STOUT**

**BIERE ET PORTER**  
— DE —  
**JOHN LABATT**  
De London, Ont.

Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.

Ont obtenu la plus haute récompense sur ce continent à l'Exposition Universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la mi-liver, San Francisco, Cal., 1894.

Surpassent sous tous rapports, tous les concurrents du Canada et des Etats Unis et ont obtenu HUIT autres Médailles en Or, en Argent et en Bronze, aux Grandes Expositions Universelles.

Embouteilleurs et Agents des Eaux Minérales

**CAXTON & ST-LEON**

L'Eau Minérale Caxton gazeuse est très recommandable à ceux qui souffrent de Dyspepsie et des maladies des Reins.

Cette eau est aussi un tonique puissant. Voir Dispensaire des Etats Unis, 1884, page 1841. Caxton est une des 4 seules Eaux Minérales Canadiennes y mentionnées.

L'Eau Minérale St-Léon a une réputation établie depuis un demi-siècle et sa vogue va toujours croissant.

Ces deux eaux sont en ventes chez les Pharmaciens, les Hoteliers, les épiciers et dans les meilleurs restaurants ; non-seulement à Trois-Rivières, mais à Sorel, Louiseville, Arthabaska, Nicolet, etc.,

— MANUFACTURIERS DE : —  
**GINGER ALE, CIDRE CHAMPAGNE**  
SODA, Etc., Etc.

Un expert dans cette ligne, représentant la maison Gurd & Co, de Montréal, a passé quelques jours ici, pour enseigner la fabrication des sodas.—L'appareil de la manufacture a été complètement remis à neuf, et nous pouvons garantir la plus entière satisfaction.

**NICOLET**  
GRANDE ASSEMBLEE A BECAUCOUT  
Triomphe conservateur

Mardi, à Béaucourt, M. F. Boisvert, conservateur et H. Leduc, libéral, ont été mis en nomination, comme candidats à la présente élection.

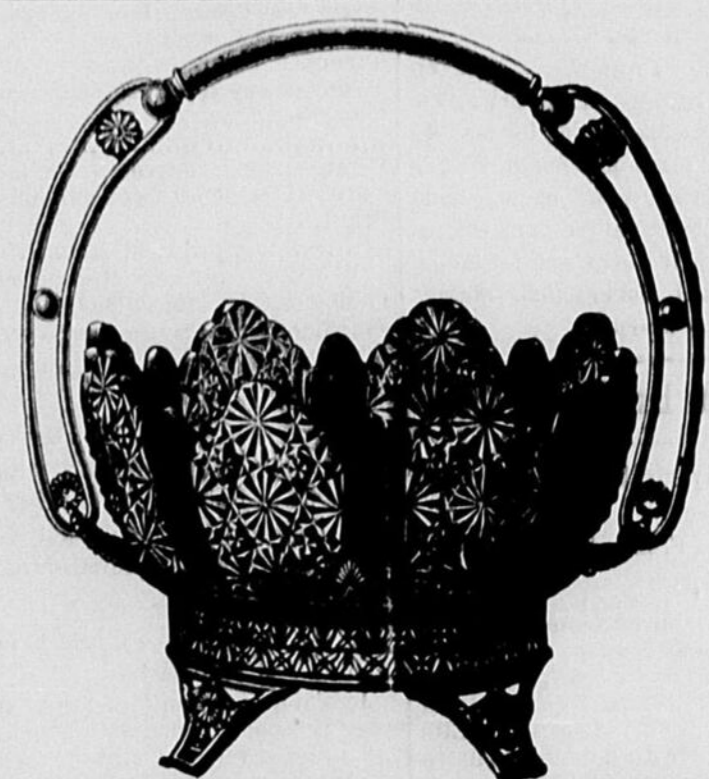
Une assemblée contradictoire a été tenue immédiatement après l'appel nominal. De trois à quatre mille personnes étaient présentes. On dit que c'est une des plus fortes réunions qui se soient vues là depuis bien des années.

M. Leduc, le candidat libéral, ouvrit lui-même le feu, laissant paraître un mécontentement manifeste de ce que ses amis paraissent avoir abandonné. En effet, il était le seul avec M. Ernest Desrosiers. M. Leduc eût préféré ne point faire la discussion, se trouvant dans une infériorité absolue.

Absolue contre mauvaise fortune bon cœur, il tenta un nouvel effort pour exposer sa misérable conduite contre la minorité manitobaine. M. Boisvert eut bientôt fait de mettre à néant toutes ses arguties, tout en traitant au long des autres grandes questions politiques du jour.

Vint ensuite, M. Ernest Desrosiers, qui parla de Napoléon, Blücher, etc., jusqu'à ce que la foule ahurie, l'édit prit de sauter au dégoût. Ce fut le jeune M. Paul Lacombe qui confondit d'abord l'avocat montréalais, dans un discours plein de feu, de bon sens et de

**A. BERGERON**  
HORLOGER  
BIJOUTIER  
OPTICIEN  
GRAVEUR  
30, RUE DES FORGES, 30



feuilleton du TRIFLUVIEN.

**JEAN CHRISTOPHE**  
PREMIERE PARTIE  
IV  
(Suite)

"L'au-mônier de collège, dit Lardaire, assiste ainsi comme témoin duciel à la corruption de ce qui y a de plus aimable au monde ; et si par hasard il sauve de ces quelques enfants par hasard, il le voit disparaître au bout de peu de jours, et n'ose pas même le regretter, tant son innocence avait besoin de fuir."

On comprend après cela le mot, terrible de révélation, de M. Villemain, alors grand-maitre de l'Université : "Les élèves de nos collèges, passés le troisième, n'ont plus le sens moral."

Après trois années de ce régime, muni des enseignements de Linvaud et des conseils de ses fidèles, Potard et Raget, nanti de quelques formules incomprises et d'un brin de connaissance incohérentes, avec un très léger bagage

de science et de morale. Horace Malgouerne revint à Chaumet. C'était alors un grand garçon mal peigné et mal appris, brutal avec ses camarades, grossier avec les femmes, n'aimant personne, pas même sa mère, et ne respectant rien. Il ne vous regardait jamais en face ; ses yeux savaient se cacher sous l'arcade sourcilière en des plus factices, des profondeurs inexpugnables ; et son nez sournois, accentuant la duplicité, s'élevait légèrement jeté en travers sur sa figure. Cependant la nature l'avait fait beau. Si les yeux eussent été francs, l'expression du visage pure, ouverte, aimable, les traits étaient réguliers, piquants, avec de nobles reflets d'intelligence. Mais sa physiologie mal éclairée gardait je ne sais quoi de ténébreux et de mauvais. Plus de la simplicité confiante et de l'innocence de son âge. La laideur morale, fille du vice, avait passé sur cette tête, contractant les lèvres en un rictus sardonique, ravageant le front de rides mal venues, emplissant l'œil oblique de mauvais vouloir et de perfidie.

— Je ne le reconnais plus, répétait Jeanne, ce n'est plus lui ! ce n'est plus lui !

— Tu n'iras pas au collège de Virey, toi, mon fioux, je ne veux pas que tu deviennes un vaurien comme le fils Malgouerne ! Il n'a pas six mois de collège et il ne salue seulement plus les gens ! C'était de la graine de goumeux et de Bon-Cousin !

— Il a pourtant une bien bonne mère, papa.

— Oui, mon Jean Christophe, un brave femme de Dieu ! Je la plains de tout mon cœur. Mais, tu sais, n' fréquente pas ces compagnies-là !

— Oh ! depuis que je l'ai enfermée dans la bergerie, il m'en veut ferme. Ce n'est pas son képi bordé de rouge et son faux uniforme de militaire gamin qui m'attirent.

— Où veux-tu aller en pension, Jean Christophe ? Car tu auras bientôt quatorze ans, et il faut que tu sortes un peu pour te dégoûder.

— J'aimerais mieux rester chez nous !

— Ta mère serait bien du même avis. Mais vois-tu, fioux, il faut que quelqu'un commande à la maison. Eh bien ! ça toujours été moi. Je sais ce qui me manque,

et combien il est difficile de se conduire dans la vie. Veux-tu devenir un homme, Jean Christophe ?

— Oui, père, un homme comme vous !

— Meilleur que moi, fioux. Moi, je n'ai pas été élevé. Ta bonne grand'mère est restée veuve avec neuf enfants. J'étais l'aîné et je n'avais pas quinze ans à ton âge, mon garçon, je tenais déjà le manche de la charrue et je faisais pousser du blé pour nourrir l'amalgame. Aussi je n'ai jamais eu le temps de m'instruire.

— Mais vous savez écrire, labouner, faire vos acquisitions et vos comptes, est-ce que cela ne suffit pas ?

— Non, mon garçon, je sais ce qui me manque. Toi, tu l'auras, et si je n'en ai plus là, tu me remplaceras près de tes sœurs. Car tu es l'aîné aussi. Sais-tu pourquoi je t'ai appelé Jean Christophe ?

— Vous ne me l'avez pas dit, père.

— Tu ne m'aurais pas compris, mon enfant. Je t'ai appelé Jean, parce que saint Jean était l'ami du bon Dieu ; Christophe, parce que ce vaillant saint était l'ami des hommes. Je vous conterai un jour dans la veillée l'histoire de saint Christophe. Mais tu l'as déjà lue dans la Vie des saints que nous lisons tous les soirs.

— Ah ! oui, c'était un homme grand, un géant qui avait bâti une cabane sur le bord d'un fleuve et qui passait les voyageurs sur son dos.

— Oui, mon garçon, c'est bien cela, et il le faisait comme œuvre de charité pour servir Jésus-Christ en servant les hommes. Tu te souviens comment il en fut récompensé. Une nuit qu'il s'était jeté tout vêtu sur son lit de fagots et de roseaux, il entendit comme une voix d'enfant qui l'appela : "Christophe, viens dehors et passe-moi !" Il sortit et ne vit personne. Il rentra chez lui et se recoucha. La même voix l'appela encore : "Christophe, viens et passe-moi !" Il courut. Toujours personne. Il fut appelé une troisième fois et se leva avec la même promptitude. Il vit alors un petit enfant qui l'attendait au bord de l'eau. Il le mit sur ses rudes épaules où il ne pesait pas plus qu'un petit oiseau ; et saisissant son bâton, — un vieux pin qu'il avait arraché sur le coteau voisin, — il s'en vint pendant la nuit noire à

travers les eaux gonflées. Un vent violent se mit à souffler, une vraie tempête se déchaîna, pleine de pluie et de grêle. Et l'eau montait, montait toujours ; et le petit enfant pesait sur les épaules du géant comme une montagne. Au milieu du fleuve les flots devinrent torrentueux ; ils s'arrêtèrent, s'appuyant fortement sur l'arbre qu'ilumaniait jusque là comme tu manies ta baguette de coudrier, et il eut peur. Mais quand on s'appelle Christophe on ne tremble pas longtemps. Il poursuivit sa route et atteignit l'enfant qui était redevenu léger comme un oiseau : "Petit enfant, tu m'as mis en grand péril. Tu pesais d'un petit poids sur mes vieilles et pourtant solides épaules, que si j'avais porté le monde entier le fardeau n'eût pas été plus lourd." — "N'en sois pas surpris, répondit l'enfant, car tu portais plus que le monde, tu portais Celui qui a créé le monde. Je suis le Christ pour qui chaque jour tu exposes ta vie. Je veux t'en laisser une preuve. Plante ton bâton dans le sable et demain tu le verras couvert de feuilles et de fleurs." Et l'enfant disparut. Christophe enfouça dans le sable son bâton qui le lendemain fut fleuri comme un palmier.

— Elle est bien belle, papa, l'histoire de saint Christophe.

— Je ne suis pas un savant comme Malgouerne, moi, mais j'ai lu la Vie des saints. Elle m'a aidé, soutenu, consolé souvent. Elle m'a donné des bras pour élever mes frères et mes sœurs ; elle m'en donne aujourd'hui pour élever mes enfants. Toutes les fois que j'ai trouvé sur mon chemin des difficultés à vaincre ou des services à rendre, je me suis rappelé saint Christophe au milieu du fleuve, quand les flots et les vents l'avaient rage. Il était tout noir, mais le bon saint voyait clair dans son âme ; et l'enfant qui passait sur ses épaules ne voulait pas les écraser. Et lorsque tu as été baptisé, mon Jean Christophe, j'étais fier de toi, fier d'avoir un fils qui s'appelait Jean Christophe, qui devant Dieu était beau comme un ange, et qui un jour serait un solide gars, un honnête homme, un robuste chrétien. Comprends-tu, fioux, pourquoi tu n'iras pas au collège de Virey ?

(A continuer)

Hood's Pills aident la digestion.

Hood's Pills aident la digestion.

LE TRIFLUVIEN
JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
P. V. AYOTTE,
171 & 173, RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES

ABONNEMENT :
Un An.....\$2.00
Six Mois.....\$1.00
EDITION HEBDOMADAIRE
Un An.....\$1.00 Six Mois.....50 cts

LE TRIFLUVIEN
Vendredi, 19 Juin 1896
NOTRE JOURNAL.

Désirant répandre notre journal nous faisons les propositions suivantes : A toute personne qui nous enverra \$1.00 nous enverrons l'édition hebdomadaire pendant QUINZE MOIS. Pour \$2.00, l'édition bi-hebdomadaire pendant le même temps.

Desirant répandre notre journal nous faisons les propositions suivantes : A toute personne qui nous enverra \$1.00 nous enverrons l'édition hebdomadaire pendant QUINZE MOIS.

Le Globe, de Toronto, l'organe en chef des maîtres de M. Laurier, est devenu le réceptacle de toutes les injures à l'adresse des évêques que l'Electeur se voit, pour cause, dans l'impossibilité d'écouler dans ses colonnes. L'esprit libéral est le même partout. Calum, non animam, mutant qui trans mare currunt.

Pièces à lire avec soin
Saint-Hyacinthe, le 9 juin 1896,
A Sa Grandeur
Mgr L. F. LAFLECHE,
Monseigneur,

En présence des grossières injures dont Votre Grandeur est l'objet de la part des journaux impies, l'Electeur en tête, pour les enseignements si clairs, si précis et si opportuns qu'Elle vient de donner du haut de la chaire de vérité, relativement à la loi réformatrice pour les écoles de Manitoba, je me fais un devoir de lui exprimer ma respectueuse sympathie, tout en la félicitant de son zèle pour le soutien de la saine doctrine, et en la remerciant de tout cœur du puissant appui qu'Elle apporte à la solution de cette mesure si impérieusement réclamée par la justice divine et humaine.

Comme doyen de l'épiscopat des trois provinces, vous avez bien le droit, Monseigneur, d'élever la voix dans une circonstance aussi solennelle, pour faire comprendre aux catholiques de la cause sacrée de l'éducation, et pour mettre les fidèles en garde contre les mensonges éhontés de la presse vendue aux press adversaires de notre sainte religion et de ses sanctifiées doctrines.

Je suis pour ma part très édifié de la viguerie toute apostolique avec laquelle vous avez réclaté les droits de la conscience et de la justice, et je bénis le ciel du zèle ardent et éclairé qu'il vous a mis au cœur pour tracer aux hommes, de quelque parti qu'ils soient, la conduite qu'ils ont à tenir à l'heure présente, où une question religieuse des plus graves s'impose à leur considération.

Votre éloquente, solide et persuasive prédication a retenti dans tous les coins et recoins du pays. Aussi heureux que vos ouailles, tous les vrais catholiques des trois provinces ont pu le recueillir précieusement et en bénéficier largement pour l'accomplissement de leur devoir de circonstance. Votre Grandeur a donc opéré un immense bien, ce que constatent visiblement les clameurs et les vociférations de la presse irréligieuse! Que le Ciel l'en bénisse surabondamment, et que tout le pays lui en soit bien reconnaissant!

Monseigneur Decolles me prie de vous assurer qu'il est de cœur et d'âme avec Votre Grandeur dans son énergique croisade contre les ennemis et les oppresseurs de nos malheureux compatriotes de Manitoba. Veuillez bien me croire, de Votre Grandeur, le tout dévoué et humble serviteur.

L. Z. Ev. de S. Hyacinthe.

Notre-Dame de Lourdes, Man. le 10 juin 1896.
Monseigneur,
Oserai-je me permettre de féliciter Votre Grandeur de l'admirable sermon qu'elle a prêché dans sa cathédrale sur la question scolaire et contre les catholiques libéraux? C'est là un langage vraiment épiscopal, écartant l'erreur avec toute l'autorité de la plume vérité catholique; c'est une note vibrante de la force même du Saint-Esprit, résonnant au loin pour consoler et fertiliser la foi des simples.

Votre Grandeur n'ignore pas la fureur que votre parole a suscitée parmi les ennemis et les faux frères. On a imprimé et colporté partout dans cette province des diatribes et des invectives contre votre sermon. J'ai rencontré un jour en chemin de fer une longue pancarte où je ne sais quel protestant protestait contre cette ingérence des évêques catholiques dans les choses de ce monde. Dieu s'ait bien! Ces coères montrent que vous avez frappé juste. Le reptile cherche, mais en vain, à mordre le talon qui le presse.

Je me recommande, avec ma communauté de 20 religieux et nos paroisses de Notre-Dame de Lourdes et de Saint-Gaude, aux bénédictions et aux prières de Votre Grandeur. Que le grand évêque, dont la parole est un glaive si puissant, daigne nous bénir dans ce pays d'avenir qu'il a évangélisé si longtemps, et où nous chantons les louanges de notre Dieu et Sauveur.

Daignez agréer, Monseigneur, l'humble expression de toute ma reconnaissance et de toute ma vénération.

F. PAUL BENOIT,
Chan. reg. de l'Im. Conc.

J'ai lu au prône du dimanche le sermon de Votre Grandeur qui a jamais mieux parlé?

Malbaie, 11 Juin 1896
A Sa Grandeur Monseigneur Lafleche, Ev. des Trois-Rivières.

Monseigneur,
Je viens de lire, durant ma visite, les articles subversifs de l'Electeur au sujet du sermon si juste, si plein de doctrine et si nécessaire que Votre Grandeur a fait dans sa cathédrale il y a déjà quelques semaines. Les insultes de ce journal, dont la mission est d'étouffer la vérité sur les œuvres épiscopales, font l'éloge du doyen de l'Episcopat, et en conséquence je n'ai que des félicitations à vous adresser, et non des condamnations.

Priions pour le succès de la bonne cause et la défaite des ennemis de l'Eglise.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon affectueux dévouement en N. S.

M. T. Ev. de Chicoutimi.

Voici une lettre que, de son côté, Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de St Boniface, a adressée à M. Conrad Pelletier, candidat conservateur dans Laprairie-Napierville :

St Boniface, 8 juin 1896.
Mon cher M. Pelletier,

Je n'ai que le temps de vous dire que l'Episcopat canadien est unanime à approuver mon attitude au sujet de la loi réparatrice, c'est-à-dire que NN. SS. les Evêques reconnaissent que cette loi, en tant qu'elle nous rendait nos droits scolaires antérieurs à la loi scélérate de 1890, était souverainement désirable pour nous, que c'était le devoir des catholiques de voter pour cette loi.

En sorte que je suis en droit de conclure que ceux qui, le 20 mars dernier, ont voté la mort de la dite loi, au lieu de l'amender, ont trahi la cause catholique et française au Manitoba.

Prétendre que j'ai approuvé une loi nulle ou parfaitement insuffisante, une loi de misère, c'est prétendre que l'Archevêque de St Boniface, avec son clergé et les catholiques les plus marquants et les plus instruits de St Boniface et de Winnipeg, sont des hommes sans intelligence ou sans conscience.

Si ceci peut vous être utile, vous pouvez vous en servir contre les calomnieux qui seraient trop heureux de trouver un Episcopat désuni. Veuillez croire en mon entier dévouement en N. S. et M.

ADELARD,
Archevêque de St Boniface.

PRECIEUX TMOIGNAGES

dérangés dans de misérables calculs appuyés sur la trahison. C'est le témoignage d'homme qui n'ont d'autre passion que l'amour de la vérité, d'autre intérêt que le salut des âmes. Soit qu'ils approuvent, soit qu'ils dénoncent, ils ont toujours les yeux fixés sur le but : leur propre salut et le salut des âmes qui leur sont confiées, par le moyen de la vérité une partout, servie toujours, défendue toujours, opposée toujours aux assauts du mal, aux audaces et aux captivités de l'erreur.

L'un de ces précieux témoignages vient de Dom Benoit. Qui est Dom Benoit? Un inconnu sans doute pour la plupart de nos lecteurs; mais pour ceux qui ont lu son admirable traité sur les Erreurs Modernes, un savant à l'égal des maîtres de la doctrine catholique, un profond penseur, une autorité universellement reconnue, un auteur joignant à la sûreté de la doctrine un grand talent d'exposition et une dialectique de premier ordre.

Ah! il les connaît, lui, les faux frères. Il les a vus à l'œuvre en Europe, avant de venir modestement en four sa renommée dans un coin perdu du Manitoba, continuant toujours, mais sur un autre champ, son œuvre de bien, en se faisant fondateur d'une colonie française, afin d'arracher des âmes chères à un courant d'idées léstestable et dangereux. Il les a suivis dans leurs tentatives de rapprochements, ces conciliateurs quand même opérant toujours au détriment de la vérité et du bien. Il a sondé le gouffre où allaient s'engouffrer par milliers les âmes emportées par leurs doctrines fausses et punitives. C'est avec autorité qu'il a parlé d'eux, de leurs méthodes, de leurs fautes propositions et du rôle scélérat de leur œuvre.

Il a lutté de son mieux. Ses établissements étaient à peine écloso qu'un incendie dévastateur le réduisait en cendres. Mais nous sommes certains que cette adversité ne fut rien pour lui, à côté de l'incertitude que cause, va à son cœur de prêtre la révocation des lois qui assuraient la liberté religieuse à ses chers enfants. Car il est un nombre de ceux qui subissent la persécution, et qui attendent du parlement fédéral la réparation à laquelle le dernier jugement du Conseil Privé leur donne droit.

Voilà la voix à tous les titres autorisée qui vient dire à notre vénérable évêque : "Qui a jamais mieux parlé que vous?" On subirait tous les outrages pour s'entendre dire une pareille parole par un tel homme. Aussi bien ces outrages sont à leur manière un éclatant témoignage à la sagesse de l'attitude prise par le doyen de l'Episcopat dans cette province. Les clameurs des méchants et les sympathies des hommes de bien sont un égal hommage rendu à la vérité.

Une simple question

Pour un catholique tout court, c'est-à-dire pour un catholique vrai, sincère, convaincu, dévoué avant tout aux intérêts de l'Eglise, sa mère, le choix est-il donc si difficile à faire entre, d'un côté, les insinuations perfides, mêlées d'outrages à tout ce que nous avons jusqu'ici aimé, respecté, vénéré, de l'Electeur que deux évêques ont déjà censuré; et, de l'autre, les déclarations claires, précises, autorisées de tous les évêques signataires du mandement collectif, et les déclarations particulières de NN. SS. Lafleche, Gravel, Labrecque, Blais, Moreau, Decolles, O'Brien, Cameron, de Dom Benoit, etc.?

Ne suffit-il pas de poser la question en ces termes pour que la réponse s'impose? Et qu'y a-t-il, cependant, autre chose que cette opposition dans le débat actuel?

Faites de même

Un des premiers citoyens des Trois-Rivières est entré, ces jours-ci, dans un bureau d'affaires de cette ville, dans l'intention d'y faire des affaires. Quelle ne fut pas sa stupeur d'entendre le principal intéressé dans ce bureau se prévaloir en blasphèmes épouvantables et en injures d'une grossièreté trop crue pour être rapportées ici, contre notre vénérable évêque!

M. X... lui laissa expectorer sa bile noire pendant quelque temps, et dès qu'il eut la chance de placer un mot :

— Je suis venu ici, dit-il, pour autre chose que pour entendre outrager une personne qui a mon respect le plus entier. Vous trouverez bon conséquemment que je prenne congé.

— Voyons, ne partez pas, arrêtez-vous! — Bonjour!

Nous avons cru ce trait digne de mention pour deux raisons : d'abord, parce qu'il témoigne assez éloquemment de la rage que tout libéral de race, d'instinct ou de tendance a vouée à notre illustre évêque, à cause de la courageuse attitude qu'il a prise dans le sermon que nous avons publié, et il est bon que le public soit bien éclairé là-dessus. Ensuite, parce que ce mouvement de généreuse indignation est tout à l'honneur de M. X... que nous connaissons personnellement comme l'un des citoyens les plus honorables et les plus marquants de cette ville.

Pût à Dieu qu'il eût de nombreux imitateurs! Il suffirait aux hommes de bien de se protéger entre eux pour mettre bientôt fin à ces excès de langage, ou établir nettement et sans l'excuse d'une surprise pour qui que ce soit, des lignes de démarcation entre le camp des révoltés contre l'autorité religieuse et celui des fidèles qui veulent en accepter la direction et bénéficier de sa bienfaisante influence.

LA CANDIDATURE DE SIR ADOLPHE

On sait qu'à l'appel nominal à Yamachiche, deux candidatures conservatrices s'étaient régulièrement affirmées. Cela ne laissait pas que d'inquiéter nos amis. Aussi depuis lors tout travail utile avait-il cessé de notre côté, à la grande jubilation des adversaires qui escomptaient déjà leur triomphe.

Cet imbroglio a reçu hier sa solution. L'un des candidats conservateurs, M. F. L. Desaulniers, s'est effacé pour laisser le champ libre à Sir Adolphe Caron. M. Desaulniers expose dans la lettre ci-dessous, qu'il a adressée hier à son ancien chef, les mobiles qui ont déterminé sa conduite :

Trois-Rivières, 18 juin 1896.
HON. SIR A. P. CARON,
K. C. M. G., En ville.

Cher Sir Adolphe,
Sur les instances de l'hon. M. Angers et d'un grand nombre de mes meilleurs amis de Trois-Rivières et de St. Maurice; en outre, pour rétablir l'union au sein du parti conservateur de la division et assurer le succès de la cause que tous les amis ont tant à cœur de voir triompher, je consens à retirer ma candidature en votre faveur.

J'espère que tous mes fidèles partisans, toujours dévoués jusqu'à ce jour, se rallieront à votre candidature pour assurer la victoire du parti le 23 juin prochain.

Vous souhaitant succès de tout cœur, veuillez agréer mes respects et me croire, cher Sir Adolphe,
Votre bien dévoué,
F. L. DESAULNIERS.

Ces motifs sont honorables et désintéressés. M. Desaulniers se sacrifie à des nécessités qu'il ne pouvait ni prévoir, ni contrôler. C'est une dette de reconnaissance que le parti et la cause contractent envers lui.

Sir Adolphe n'est pas le premier venu. Il a joué un rôle assez en vue dans notre monde politique depuis quinze ans passés que nous n'avons pas à le présenter à nos lecteurs. Il se présentera avantagement lui-même aux électeurs de Trois-Rivières et de St. Maurice.

Nous tenons seulement à rappeler, puisque l'occasion s'en présente, que la grande cause en jeu dans la lutte actuelle doit beaucoup à ses efforts, à sa persévérance, aux sacrifices qu'il a su s'imposer en temps utile. C'est, dans les circonstances, un titre qu'il convient de ne pas oublier. Il a peut-être les défauts de ses qualités, mais il se présente aux électeurs avec un programme net et défini sur la question scolaire. C'est l'essentiel dans le moment, et c'est justement ce qui manque à M. le Dr. F. set.

Nous sommes heureux de voir l'entente rétablie dans nos rangs. Il s'agit maintenant de reprendre le temps perdu par un redoublement d'efforts d'ici à l'élection. C'est à cette tâche que nous convoquons nos amis, et nous savons qu'ils s'y mettront avec toute l'ardeur qui les caractérise quand ils savent qu'ils ont à livrer le bon combat.

A l'œuvre tous, et que le soleil du 24 juin éclaire une quadruple victoire dans l'important district des Trois-Rivières!

J'ai guéri mon cheval de la gale avec le LINIMENT DE MINARD,
Dalhousie.
J'ai guéri mon cheval d'une mauvaise toumeur avec le LINIMENT DE MINARD,
Bathurst, N. B.
EDWARD LINLIEF,
Thos. W. PAYNE.
6-8-96-1a



Presque Incurable

UN CANCER à la VÈRE, ET EST GUÉRI PAR LA SALSEPAREILLE d'AYER.

Ronger les Chair, Amélioration Sensible.
Encouragé par ce résultat, j'ai continué et un mois après le mal avait disparu complètement. Après avoir essayé de la Salsepareille d'AYER, j'ai constaté que le docteur d'AYER avait raison.

1-11-96-1a

"CABALE INDIGNE"

On se rappelle que, dans la correspondance de M. Legris avec M. Mercier que nous avons livrée à la publicité, l'impudent personnage qui, au sacrifice des intérêts matériels de son comté, a ajouté, à la dernière session, celui de l'honneur même de son collège électoral, accusait Mgr Lafleche d'avoir fait contre lui une cabale indigne.

L'impudent hypocrite, qui qu'on ne lui ait pas si longtemps, à notre vénérable pasteur une approbation qu'il ne méritait pas, n'a-t-il pas eu le toupet de répéter cet injurieux propos à St Paulin, en présence de M. l'abbé J. E. Lafleche, curé de cette paroisse et neveu de Sa Grandeur?

Il en sera pour ses frais d'audace et de cynisme, cependant, car on nous écrit de St. Paulin qu'il y a dans cette paroisse une réaction considérable contre le traître, et qu'elle est due en grande partie à l'adhésion de la conduite que M. Legris a tenue dans cette circonstance. Les électeurs catholiques, dégoûtés de ce langage volé, ont protesté verbalement, en attendant le moment de protester par leurs votes. M. Legris saura, le 23 juin, ce que l'on gagne à trahir ses compatriotes et ses coreligionnaires et à jeter de la boue à la figure d'un saint et vénérable évêque.

Le même sort attend dans Nicolet M. Leduc qui, après avoir commis la même trahison, jointe à la violation de la promesse qu'il avait faite de consulter son évêque sur les questions religieuses, dénoncé par son Ordinaire à cause de sa conduite et de ses actes publics relativement à la question des écoles, a eu recours au même vocabulaire injurieux à l'adresse du digne prélat.

Il faut que les électeurs catholiques se protègent en protégeant leurs pasteurs. Ils peuvent le faire avec efficacité le 23 juin courant. Qu'ils ne l'oublient pas, et qu'ils donnent à tous ces insulteurs publics, à tous ces faiseurs du pire libéralisme, à tous ces freluquets de la libre pensée, une leçon dont ils puissent garder assez longtemps le souvenir pour n'être pas tentés de recommencer.

L'evidence même

Le mandement collectif, que les libéraux font mine d'accepter sans conteste, contient le passage suivant que nous signalons à l'attention de nos lecteurs :

"C'est pourquoi N. T. C. F. tous les catholiques ne devront accorder leur suffrage qu'aux candidats qui s'engageront FORMELLEMENT et SOLENNELLEMENT à voter, au Parlement, en faveur d'une LEGISLATION rendant à la minorité catholique du Manitoba les droits scolaires qui lui sont reconnus par l'honorable Conseil Privé d'Angleterre."

Graines de Fleurs, Graines de Champs, Graines de toute sorte. A LA PHARMACIE HOERNER TROIS-RIVIERES. Image of a pharmacy building.

l'ation. C'est la majorité des députés Or, dans une chambre de 213 membres, la majorité absolue est de 107. Donc, pour le catholique de n'accorder son suffrage qu'aux candidats d'un parti qui a sur les rangs assez de ses membres favorables à la législation d'adoption pour en assurer l'adoption.

Quel est ce parti dans la lutte actuelle? Le parti libéral ou le parti conservateur? Voyons. Combien le parti libéral a-t-il de candidats favorables à la législation demandée par les évêques? Soyons larges, donnons lui tous ses candidats dans la province de Québec, soit 61. Où prendra-t-il les 43 autres? Est-ce son alliance avec les Patrons et les McCarthystes qui lui fournira ce contingent? Mais ils se présentent tous avec un programme carrément hostile à toute intervention par voie de législation. Et ses candidats dans toutes les provinces en dehors de la province de Québec sont tous dans le même cas. Donc, impossibilité matérielle pour M. Laurier de faire adopter par ses partisans la législation demandée.

En est-il de même du parti conservateur? Nous avons prouvé au-delà de tout doute qu'il a sur les rangs assez de candidats favorables à une législation réparatrice pour la faire adopter à une majorité d'au moins 20. En outre, le gouvernement Tupper-Angers est lié, et par son programme et par ses actes passés, à l'adoption d'une loi réparatrice, tandis que le programme et les actes passés de M. Laurier et des siens sont l'antithèse de la politique conservatrice à cet égard.

Impossibilité matérielle du côté de Laurier; certitude morale du côté du gouvernement conservateur. Le choix peut-il être un seul instant douteux pour tout catholique qui veut conformer sa conduite aux injonctions contenues dans le mandement collectif?

Libéral rationaliste

Enfin, le masque est tombé. M. Philippe Trudel a élagué de la nomenclature bigarrée qui s'avait d'appendance à sa candidature tout ce qui était de nature à masquer ses vraies couleurs. Je suis libéral, dit-il, parce que j'approuve la politique fiscale de M. Laurier.

Pardon, vous êtes libéral à la manière de votre frère, le petit Dr, puisque vous lui permettez sans le désavouer d'appuyer votre candidature en parlant comme il l'a fait à Ste-Geneviève. Or, savez-vous ce que votre frère s'est révélé à? Un libéral de la plus dangereuse espèce, un libéral rationaliste, de ceux que Mgr Lafleche, votre Ordinaire, quoi que vous en fassiez, a condamnés en pleine chaire de vérité.

Justement, cette condamnation, M. le docteur s'en moque, la traite de superstition!... Superstition, une condamnation portée par votre évêque! Superstition, une direction donnée par lui comme évêque, comme pasteur d'âmes, avec les grâces d'état que lui donne l'assistance de l'Esprit Saint!

Mais qu'êtes-vous donc, vous, méprisable créature de Dieu, qui jetez le défi à son représentant sur la terre, à celui que son Eglise a ordonné pour vous conduire, et qui répétez le Non Serviam de l'ange de lumière, transformé, par les conséquences de

HOTEL DES CHUTES SHAWINIGAN. L'Hotel des Chutes Shawinigan situé en face de ces célèbres chutes est maintenant ouvert pour la réception des touristes qui les visitent et pour ceux qui veulent passer quelque temps en villégiature dans cet endroit enchanteur. Prix de la pension à l'Hotel \$1.00 par jour ou 25 cts par repas. MICHEL BELAND 15-5-2ms. MINARD'S LINIMENT guérit des Rhumes.

ROIS-RIVIERES et ST-MAURICE

Trois candidats ont été mis en nomination : Sir A. P. Caron, Frs. L. Desautels, conservateurs et Dr. Fiset, libéraux, MM. Desautels et Fiset ont été élus.

dictoire, MM. Marcott, Dr. Trudel, Drummond, Macdonald, Pollette, Gaillet et Hon. Ls. Baubien ont adressé la parole.

MM. Trudel et Pollette représentaient les libéraux et il fut convenu que chaque parti aurait 1 1/2 heure à sa disposition.

Grand Concert

C'est dimanche soir que les membres de l'orchestre et du chœur du G&S, de Montréal, donneront leur grand concert sacré à l'Hôtel-de-Ville.

DECES

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Madame P. A. Drolot, née Marie-Louise-Elmire Valentine.

La bagarre commença. Ce fut une querelle, on se vit jusqu'à frapper avec des instruments en fer.

Bulletin Politique

LA MISE EN NOMINATION La mise en nomination a eu lieu mardi matin à 10 heures.

MASKINGONGE

Mercredi soir, une assemblée nombreuse et sympathique au parti conservateur a été tenue au village de St-Alexis des Monts.

Conseil-de-Ville

Séance du lundi, 15 Juin 1896

Présidence de M. le Maire R. S. Cooke. M. le secrétaire de la Corporation donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

CHAMPLAIN

Une grande assemblée conservatrice avait été convoquée pour hier aux Forges Radnor.



M. Geo. Merrett Toronto, Ont.

Aussi Bien que Jamais

Après avoir pris la Hood's Sarsaparilla Guérit d'une Maladie Sérieuse

HOOD'S Sarsaparilla

GUERIT bouteille. J'obtins un tel soulagement de la première bouteille que je me décidai d'en essayer une autre.

DECES

facture Smardon et celui des usines de la compagnie du Gaz.

JOB! JOB! JOB!

Nous avons décidé de continuer la vente des jobs jusqu'au 1er JUILLET.

SACHEZ CE QUE VOUS CHIQUEZ



N'est pas coloré avec des ingrédients préjudiciables.

Leçons Privées

Par un ancien professeur d'Académie SPECIALITES : Anglais, — Calcul, — Tenue des livres.

Maisons à Vendre

Une maison avec boulangerie et atelier, hangar, etc., le tout bâti il y a deux ans.

Le Cycorama Universel

de Montréal, journal d'illustrations, 24 pages de gravures, paraissant toutes les semaines, 5 cts. le numéro.

NE SOUFFREZ PLUS, MESDAMES

VOUS EN AVEZ UN REMÈDE

Où il existe ce remède si longtemps réclamé par la science et les nombreux malades, femmes mariées ou non.

NE perdez pas votre vie à fumer

est le titre plein de vérité d'un nouveau livre traitant du No-To-Bac.

Les maladies des femmes

La constipation est cause de plus de la moitié des maladies chez les femmes.

JOB! JOB! JOB!

Nous avons décidé de continuer la vente des jobs jusqu'au 1er JUILLET.

Echos de la Ville et du District

C'est dimanche qu'aura lieu le grand concert donné par le chœur de Gesù, de Montréal.

Leçons Privées

Par un ancien professeur d'Académie SPECIALITES : Anglais, — Calcul, — Tenue des livres.

Maisons à Vendre

Une maison avec boulangerie et atelier, hangar, etc., le tout bâti il y a deux ans.

Le Cycorama Universel

de Montréal, journal d'illustrations, 24 pages de gravures, paraissant toutes les semaines, 5 cts. le numéro.

TOUTES FAMILLES DEVRAIENT SAVOIR QUE LE



Est un remède remarquable pour l'usage EXTERNE et INTERNE, et qu'il est surprenant dans son action prompt à soulager la douleur.

LE THÉ DE RACINE DE LUZERNE DE KARL

Est un remède infallible contre le mal de tête et les maladies nerveuses.

Le 30 juin contra aura lieu au Cap de la Magdeleine

une grande démonstration religieuse.

Grand concert à l'hôtel de Ville

dimanche. Allez acheter vos cols, cravates, etc. chez Bondy & Beaulac.

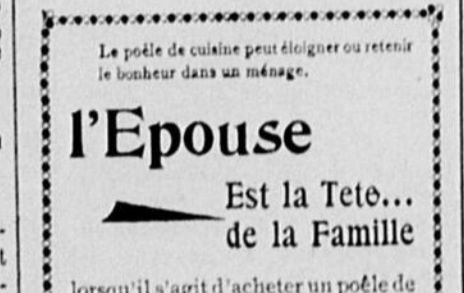
Il sauve des vies chaque jour

Des milliers de cas de consommation, asthme, rhumes, croup, etc., sont guéris chaque jour par le Shiloh's Cure.

Le poêle de cuisine pour éteindre ou réchauffer le bouillonnement dans un ménage.

l'Epouse Est la Tete... de la Famille

lorsqu'il s'agit d'acheter un poêle de cuisine. Nous avons remarqué que, quand une femme d'expérience et de bon jugement a l'occasion d'examiner attentivement nos



Poêles de Cuisine à Bois "Perfection"

elle le préfère à tous les autres, et lorsqu'il est vendu, il demeure vendue, parce qu'il donne entière satisfaction.

The James Smart Mfg Co., Ltd.

BROCKVILLE, ONT.

Ce monsieur croit qu'il pleut



Une boîte de 10 Cts. "FROG IN YOUR THROAT" Guérit l'Enrouement

LE SIROP SAINT-CYR

continue à être le remède du jour pour guérir les Toux, Rhumes, etc.

LE LAIT DE LYS

est chéri par tous ceux qui ont souffert au lieu de glycerine, vanille, etc.

NOUS GRAINES DE FLEURS DE JARDIN

et de CHAMPS commencent à arriver.

Stock complet de médecines

brévétées françaises, PARFUMS, BROSSES, etc. Tout mon stock au prix des grands centres

R. W. WILLIAMS

CHIMISTE ET PHARMACIEN

AVIS AUX ELECTEURS

Est par le présent donné qu'en vertu d'un avis à moi adressé en date de ce jour et signé par Joseph Hormidas Legris.

AVIS AUX ELECTEURS

Est par le présent donné, qu'en vertu d'un avis à moi adressé, en date du quinze juin courant (1896) et signé par Charles Jérôme Colombe.

COLLEGE DES MEDICINS ET CHIRURGIENS

L'Assemblée du Bureau Provincial de Médecine aura lieu JEUDI, le 4 JUILLET prochain, à Montréal, à DIX heures a. m.

COLLEGE DES MEDICINS ET CHIRURGIENS

L'examen préliminaire pour l'admission à l'étude de la Médecine et Chirurgie commencera JEUDI, le 25 Juin prochain à 9 hrs. a. m.

Adresses d'Affaires
N. L. DENONCOURT
AVOCAT
47, rue Royale, Trois-Rivières
OLIVIER & DESY
AVOCATS
4, rue Alexandre, Trois-Rivières
GEORGES METHOT
AVOCAT
42, rue Du Platon, Trois-Rivières
JOS. HARNOIS
AVOCAT
86, Rue Du Platon, Trois-Rivières
Dr L. P. NORMAND
RUE BONAVENTURE
HEURES DE CONSULTATION :
8 à 9 heures A. M.
1 à 3 " P. M.
7 à 8 " P. M.
Téléphone 18. Boite B. P. 302

Dr ALPH. METHOT
Nouveau du Dr Gervais
50, AVEN. LAVIOLETTE
HEURES DE CONSULTATION :
8 à 9 heures A. M.
1 à 3 " P. M.
7 à 8 " P. M.
Téléphone 28. Boite B. P. 474.
12-11-92

DR N. LAMBERT
Médecin-Chirurgien
122, RUE NOTRE-DAME
Résidence de M. R. S. COOKE
HEURES DE CONSULTATION :
8 à 10 heures A. M.
1 à 3 " P. M.
7 à 9 " P. M.
Service de nuit à toute heure.
Téléphone 53. 8-5-94

JOS. A. FRIGON
AGENT D'ASSURANCES
Cote du Boulevard Turcotte
FEU, VIE, ACCIDENT, MARINE
GARANTIE
Compagnies Anglaises, Américaines
et Canadiennes
Assurances effectuées aux plus bas
taux et pour des périodes, depuis
TROIS jours jusqu'à TROIS ans.
Bureau, No 114.
Résidence, No 49.
B. de P. 425. 3 2 93-1a

LA "CANADA LIFE"
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
DE HAMILTON, ONT.
CAPITAL ET FOND \$11,000,000.00
MONTANT ANNUEL, AU-DÉLÀ \$1,000,000.00
MONTANT ANNUEL, AU-DÉLÀ DE \$2,000,000.00
Assurances dans cette puissante Compagnie, la plus ancienne, la plus solide et la plus prospère des Compagnies d'Assurance sur la Vie, faites affaires au Canada.
Assurances effectuées aux plus bas taux.
Agences aux Trois-Rivières;
COTE DU BOULEVARD TURCOTTE.
JOB. A. FRIGON,
Agent.
Téléphone 114. B. de P. 425.
1-9-92-1a

LE GRAND MAGASIN
D'Épicerie, Vins, Etc.,
Des Trois-Rivières,
EST SITUÉ
VIS-A-VIS LE MARCHÉ AUX DENRÉES
Sur la Rue St-Antoine, Nos. 35, 37, 39 et 41
L. T. CORMIER, Propriétaire
1-7-95-1a

PATENTS
GAVENTS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.
CAN I OBTAIN A PATENT?
For every new and useful invention, a patent is granted by the Government of the United States, and the inventor is entitled to the exclusive right to make, use, and sell the same for a limited period of years.
MIRARD'S LINIMENT guérit
la Diphtérie.

A STE GENEVIEVE DE BATISCAN
Immense assemblée
GRANDE JOUTE ORATOIRE
MM. Ph. Trudel, Marcotte,
le Dr. Trudel, Rivard,
Déguise, Beaubien
et Guillet.

L'assemblée de mardi dernier à Ste Geneviève de Batiscan est peut-être la plus nombreuse qui ait jamais eu lieu dans le comté de Champlain et, en outre, c'est l'une des plus belles dont on ait eu connaissance. C'était réellement un beau spectacle que celui de cette foule immense, calme et respectueuse, massée autour de l'église où les orateurs exposaient les grandes questions qui intéressent le pays.

M. le Sénateur Montplaisir, du Cap de la Magdeleine et M. Pierre C. Neault, de St-Maurice, étaient les deux présidents de l'assemblée. Il fut entendu que chaque parti aurait deux heures pour exposer et défendre son programme.

M. Ph. Trudel a été le premier orateur de la journée. Après avoir demandé à l'assemblée d'écouter paisiblement tous ceux qui lui adresseraient la parole, M. Trudel fait sa profession politique. "Je suis candidat libéral indépendant. Je me dis libéral parce que je suis un partisan de la politique fiscale de M. Laurier; je suis un adversaire de la protection; le tarif qu'on a imposé au pays est reparti d'une manière inégale. Je me dis indépendant, parce que sur les questions politiques, religieuses, je ne reconnais aucun chef politique; je suis N.N. SS. les Evêques."

M. Trudel lit une partie du mandement collectif et déclara s'y conformer. Il dit qu'il appuiera toute loi réparatrice, approuvée par l'épiscopat, qu'elle soit présentée par Tupper ou par Laurier, et si M. Laurier ne veut pas présenter de loi, il l'abandonnera et passera du côté conservateur. Il donne lecture de l'article du "Nor Water", donnant à cet article la valeur d'une déclaration de M. Hugh-John Macdonald, prétend qu'il y a divergence d'opinion entre les ministres et, par conséquent, déclare avoir pas confiance en Sir Chs Tupper. Si l'été est en chambre, il est problématique voté la loi.

M. Trudel dit que les conservateurs veulent faire oublier leurs méfaits administratifs en se posant devant l'électorat comme les défenseurs de la religion; il se proclame candidat cultivateur et réclame plus de justice dans la répartition du tarif qu'il déclare injuste; il trouve que les conservateurs ont négligé depuis quelques années les intérêts des cultivateurs, il veut un peu de protection pour nos industries. Surtout, la grande partie du revenu public n'est pas répartie équitablement; il veut que le tarif protecteur va aux manufacturiers et la petite partie au gouvernement. M. Trudel dit encore qu'il veut être libre partout, dans les questions fiscales comme dans les autres. Telles sont les déclarations de ce candidat libéral indépendant. Que nos lecteurs le jugent.

M. le Dr Marcotte, candidat conservateur, parle ensuite. Comparons, dit-il, les programmes des deux partis et la conduite des deux chefs. Sur la question scolaire, nous avons vu Sir Chs Tupper voter la 2de lecture de la loi réparatrice et se poser en défenseur de notre nationalité, de nos droits et de notre religion. Laurier a voté contre le bill et aujourd'hui encore il refuse de s'engager à voter une loi réparatrice. Il a refusé à St-Raphel. Au point de vue de l'administration des affaires du pays, je ne parlerai pas du régime Mercier, mais sous M. MacKenzie la dette publique augmentait plus rapidement qu'elle n'augmentait aujourd'hui. Je suis un partisan de la protection avec remaniement du tarif. M. Laurier n'a pas de politique fiscale stable; il nous fait la protection pour nos industries; elles ne peuvent vivre sans cela. Ouvrir notre marché aux Etats-Unis, ce serait nous suicider. Ils nous inonderaient de leurs produits. La réciprocité des produits agricoles eux-mêmes ne nous serait pas avantageuse; car ceux-ci se vendent à des prix plus bas aux Etats-Unis qu'ici. Si le tarif est moins élevé sur certains articles, c'est que ces articles ne se fabriquent pas dans notre pays.

Imposez des droits sur les bois et vous verrez les manufactures de pulpe s'établir ici.
Parlant de la question des écoles de la Manitoba, M. Marcotte dit: "Le désaveu n'était pas un règlement de la question," et il rappelle qu'après que la question eût été décidée par le plus haut tribunal de l'empire, les libéraux combattirent la loi réparatrice proposée par les conservateurs.
"Je déclare carrément en faveur d'une loi réparatrice. M. Marcotte note que M. Ph. Trudel qui était libéral-conservateur indépendant, n'est plus que libéral-indépendant. Les libéraux le supportent; pourtant ils combattent jadis M. Thépôt le Trudel, un véritable indépendant celui-là. Le candidat conservateur termine par une péroration enlevante.

M. le Dr Trudel, de St-Stanislas, débute en affirmant qu'il n'y a pas beaucoup de libéraux catholiques dans le parti libéral canadien, mais qu'il y en a beaucoup dans le parti conservateur, puis il dit que le vote sur la question des écoles séparées au Manitoba a été un vote de catholiques contre protestants et cite une résolution de l'opposition conservatrice en faveur de la loi Greenway. Le Dr Trudel se proclame libéral et partisan de Laurier, et il entame une série de déclarations d'un libéralisme échevelé. Le Dr Trudel nous a étonnés, nous regrettons beaucoup de ne pouvoir donner un rapport sténographique de cette partie de son discours; ce serait instructif. L'un de

n'a amis nous disait après l'assemblée: "C'est le discours le plus subversif que j'aie jamais entendu!" Le Dr Trudel nous a déclaré ensuite que la lettre de Mgr Bégin à M. Joly mettait sa conscience à l'aise; il estime que lui, M. Trudel, est libre de voter pour Laurier et croit que ce sera son devoir.

Le fougueux orateur explique que M. Ph. Trudel se conformant au mandement collectif les intérêts religieux sont aussi en streté entre ses mains qu'entre celles de M. Marcotte. Il dit que les conservateurs sont des hypocrites, et reproche à Sir Chs Tupper d'être millionnaire et l'appelle un homme double à cause de ses déclarations de Winnipeg "On cache des votes derrière la question des Ecoles," s'écrie-t-il, puis il demande aux électeurs de donner à notre pays un premier ministre français et catholique. "Vous ne devez pas, continue-t-il, appuyer contre Laurier un protestant fanatisé comme Tupper, un homme que soutiennent les orangistes." M. Trudel compare les lieutenants de M. Laurier, Sir Henri Joly et Sir Oliver Mowat à ceux de Sir Chs Tupper et à l'effronterie de qualifier de "pauvre politique" l'honorable Auguste Réal Angers, le chef illustre de la section française du cabinet, l'illustre champion du droit et de la justice. Il termine par quelques mots sur Shortis.

M. le Sénateur Montplaisir présente à l'assemblée M. Adolphe Rivard, de Québec. Chacun connaît l'irréprochable diction de M. Rivard, sa déclamation entraînant, sa courtoisie dans la discussion. C'est lui qui, sans contredit, a fait le plus beau discours de la journée; M. le Dr Trudel a attrapé à une des meilleures répliques de sa vie, croyons-nous. Après avoir noté que Sir Oliver Mowat n'a pas jugé à propos de descendre dans l'arène électorale, le docteur orateur continue: "Sir Oliver Mowat est en faveur des Ecoles séparées, dites-vous? Eh! bien, ouvrez les documents officiels et vous verrez qu'au mois de mars 1863, lors du vote sur leur établissement, M. Oliver Mowat a donné un vote négatif. Il est vrai qu'il les a maintenues depuis, mais c'est qu'il avait peur de se faire cogner sur les doigts par le gouvernement central. Vous nous avez parlé de quelques-uns des lieutenants de M. Laurier, mais vous en avez oublié quelques-uns et pourquoi? Pourquoi ne nous avoir pas donné les noms de M. Frs. et Chs. Langelier, Préfontaine et M. St-Henri? Ce n'est pas la première fois que vous parlez de libéraux dans ce comté et l'on vous a entendu jadis dénoncer le libéralisme des Langelier. Aujourd'hui vous soutenez M. Laurier; voyez donc si le libéralisme de M. Laurier est condamné ou non! Lisez donc le sermon de votre évêque et vous verrez que la déclaration de M. Laurier, à la Chambre des Communes, est une déclaration de libéralisme rationnel. Ah! vous n'avez pas qu'on vous parle des évêques et tout à l'heure en traitant ce sujet vous aviez l'air d'un diable qui se débat dans l'eau bénite. (On sait que M. Trudel se démente quand il parle, à tel point qu'on dirait ses auditeurs disaient dernièrement: "Mais j'ai peur qu'il ne finisse par sortir de sa peau, ce petit homme-là!") C'est que vous avez peur. Vous parlez de superstitions, était-ce une superstition que faisait Mgr Laflèche dans son sermon? La presse libérale l'a attaqué, mais il avait le droit de parler, et comme Evêque et comme l'un des pionniers de la colonisation dans l'Ouest; comme l'un de ceux qui ont le plus contribué par leurs travaux à la fondation des colonies catholiques dans ces territoires lointains.

M. Ph. Trudel fait des promesses; nous avons déjà vu des promesses de M. McShane et Préfontaine et qu'en est-il résulté? Greenway aussi avait fait des promesses à M. le Dr Trudel, vous avez parlé du vote sur la loi scolaire au Manitoba et vous avez dit, d'après une brochure électorale, que ce vote avait été un vote de catholiques contre protestants. Laissons de côté les journaux, les brochures électorales et ouvrons les documents publics. Vous y verrez que tous les conservateurs et quelques libéraux ont voté contre la loi. M. Trudel, vous vous êtes trompé. "Comment le candidat libéral parait-il tenir ses promesses? Il va nécessairement voter avec Laurier sur l'élection de l'Ontario et sur l'adresse. C'est illégitime Supp. nous que M. Laurier arrive au pouvoir. Quand aura-t-il l'occasion de voter en faveur d'une loi réparatrice? La présentera-t-elle loi? A St-Raphel, M. Laurier a refusé de s'engager à la présenter et il a déclaré qu'il réglerait la question à sa manière. Quelle est cette manière? Est-ce celle des Evêques? Non. M. Laurier veut une enquête; les Evêques n'en veulent pas. Et qu'est-il besoin d'enquête? Les catholiques avaient des droits en 1870; en 1890, on les leur a enlevés. Voilà tout. Quand M. Laurier règlera-t-il cette question? Il lui a fallu 6 ans pour découvrir qu'il était nécessaire de faire une enquête pour constater si les catholiques, avaient des griefs; il lui faudra bien 12 ans pour faire cette enquête, et pour régler la question, combien de temps lui faudra-t-il? Dieu seul le sait! Vous me demandez de porter au pouvoir un canadien-français d'abord M. Laurier serait-il premier ministre? Vous savez de plus que M. Laurier n'est qu'un instrument entre les mains de Sir Richard Cartwright. Nul plus que moi ne désirerait voir à la tête des affaires, un homme de marque, mais s'il faut payer ceci de notre honneur—jamais!

"Qui êtes-vous, M. Trudel, pour qualifier de pygme politique l'honorable Auguste Réal Angers? Quel sacrifice avez-vous fait pour la cause des catholiques du Manitoba? Les évêques ont demandé le désaveu des amendements à la loi scolaire, proposées en 1894, ils n'ont jamais demandé le désaveu de la loi de 1890. Mgr Taché reconnaît que les catholiques n'en voulaient pas; M. Prédergast admet lui aussi que le gouvernement ne peut être blâmé pour cela. Le gouverne-

ment n'avait pas à accorder une chose que les intéressés ne demandaient pas; ceux-ci ayant choisi l'appel au gouvernement central conjointement avec l'appel aux tribunaux (affaire Barrett) pour moyens de défense. La motion Blakie n'obligeait pas le gouvernement à référer la question aux tribunaux, mais elle exprimait du moins l'opinion des libéraux sur ces matières."

M. Rivard dénonce la conduite des obstructionnistes et de ceux qui ont voté contre la loi; il se moque de ceux qui veulent exiger une déclaration de Sir Chs Tupper qui a défendu les catholiques et rappelle que Mgr Langevin avait approuvé le bill. Laurier se croyait plus renseigné que Mgr Langevin, lui qui veut une enquête. D'ailleurs pourquoi n'approuvait-il pas le principe de la loi et pourquoi ne l'a-t-il pas fait passer? Pourquoi ne votait-il pas les amendements Dapont? Il est de mauvaise foi et veut absolument arriver au pouvoir.
"Dans cette lutte, les libéraux bien pensants se joignent à nous."
M. Chs Déguise, de Québec, répond à M. Rivard. "Dès que les candidats se conformant au mandement collectif tout est parfait." Pardon, Monsieur, l'Évêque des Trois-Rivières nous a donné en plus une direction spéciale et nous sommes obligés de nous y conformer. M. Déguise parle ensuite de la dette nationale en des termes à faire trembler, il peint la misère dans le district de Québec et à Québec même; il prédit que l'immigration du marché américain serait la fin de l'émigration. Il dénonce les scandales conservateurs (c'est lui qui parle) et les gaspillages de la mission Cockburn à Chicago, des funérailles de Sir John Thompson, du pont Carran, du Havre de Québec; il accuse les conservateurs de protéger les voleurs (McGroey et Connolly) et les assassins (Shortis). Il dit que le 20 mars 90 Mgr Taché a demandé le désaveu et que le gouvernement a désavoué deux lois passées par la législature de Manitoba à cette même session de 90, il accuse le gouvernement d'avoir trompé Mgr Taché et dit que le gouvernement aurait dû intervenir après le jugement de la cour supérieure in re Barrett. Il fait l'histoire de la question scolaire pour dénoncer le gouvernement. Qu'a-t-on fait des ordonnances du Nord-Ouest? S'il eût été à la chambre il eût voté contre cette "moquerie de bill" puisque Mgr Langevin réclamait justice complète. Sir Chs Tupper n'aurait pas accepté l'amendement Dupont, M. Dickey l'a dit. M. Déguise n'a aucune confiance à Tupper et voterait contre M. Marcotte, bien qu'il l'estime beaucoup.

M. Boaubien, Jos. riposte à M. Déguise sur les cas particuliers cités par celui-ci et applique à M. Trudel l'adage: "Dis moi qui tu haïsses et je te dirai qui tu es!" Il ridiculise l'enquête.

M. Guillet, des Trois-Rivières, indique l'importance de la lutte au point de vue religieux et matériel et explique les retards qui sont survenus dans le règlement de la question scolaire. En outre, voilà que les libéraux votent contre la loi réparatrice, alors que les catholiques du Manitoba, les intéressés, l'acceptaient. La loi est celle que nous avons ici et Laurier la rejette parce qu'il y a des fanatiques derrière lui. Le mandement collectif condamne ce vote. Tupper promet de faire justice; voyez son manifeste; le programme libéral ne contient pas un mot sur cette question. Ce n'est pas le temps des promesses. Les conservateurs ont commencé à agir et ils continueront. Vous admirez les Etats-Unis, pourquoi n'approuvez-vous pas la politique qui les a fait grands? Tous les pays sont protectionnistes. Laurier n'a pas de programme stable. M. Guillet cite le cas particulier des Forges Radnor, dont nous avons parlé dernièrement. Qui est responsable de la misère à Québec? D'ailleurs c'est un cas particulier, M. Guillet rappelle la condamnation de l'Électeur.

Le Dr Trudel vient dire que M. Guillet est révisé des listes électorales. La belle affaire! parce que tous les quatre ans il doit réviser les listes, allez-vous l'empêcher de parler en public?

M. Déguise dit ensuite que Laurier s'est engagé à St. Roch en faveur de la minorité manitobaine et dénonce M. Foster, Haggart, Montague et H. J. Macdonald qu'il accuse d'être nos adversaires. Il parle des candidats conservateurs anti-républicains et de la déception de Tupper à son fils; à propos de la déclaration du sénateur Landry, à St-Raphel, il blâme le gouvernement d'avoir donné des adversaires à MM Vaillancourt, Angers et Molsaac et cite l'article de la "Vérité" sur M. Hugh John Macdonald. Il prétend que toujours les libéraux ont été les défenseurs de catholiques; Fournier à la Cour Suprême, Biele au Conseil Privé, Dorian au Parlement lors de l'affaire des écoles du Nouveau-Brunswick. Il accuse les conservateurs d'être pourris d'orangisme et Sir Chs Tupper d'être un adversaire de notre race.

M. Déguise remercie la foule et celle-ci se disperse. On estime que les trois quarts de l'assemblée étaient en faveur du Dr Marcotte et tout promet une éclatante victoire au vaillant candidat conservateur dont les amis déploient la plus grande activité.

Hood's Guérit
En disant que Hood's Sarsaparilla guérit, ses propriétaires ne font aucune prétention vaine ou exagérée. Des milliers de lettres prouvent que HOOD'S GUERIT.

Pour la Dyspepsie
Et la maladie du tube, une garantie éternelle de votre guérison sur chaque bouteille de Hood's Vitalizer. Il ne manque jamais son effet.
En vente à la PHARMACIE CANADIENNE A. Peltier, propriétaire.

A VENDRE
Une maison en briques à deux étages, avec hangars, et autres dépendances, située au coin des rues Deschamps et Ste-Julie. Il y a un magnifique jardin attenant à la maison. Le tout en bon ordre. Conditions très faciles.
Aussi: 65 lots à bâtir, aux environs de la cité des Trois-Rivières. Pour les conditions, s'adresser à:
Mme Yvonne E. A. ROCHELEAU,
Coin des rues Ste-Julie et Deschamps.

A VENDRE
Magnifique terre d'environ 120 arpents en superficie, dont plus de 100 en culture et le reste en prairie. Elle est située au centre du St-Maurice, (des St Joseph et St Ignace), avec maison, grange, animaux, instruments aratoires, voitures, etc. Conditions faciles. S'adresser à:
J. A. GAGNON.
14-1-96

MINARD'S LINIMENT chasse
les Idées Noires.

FATHER KOENIG'S
NERVE TONIC
Une Lettre de Montréal.

Le True Witness est Chronique, Montréal, Can. publié le 26 Octobre, 1895—Nous recevons une lettre d'un de nos citoyens bien connus, Mr. J. B. Rivard, qui nous dit que sur la recommandation du Très Hon. M. Marchand, de Drummondville, il fit usage du Quinine Nervous du Père Koenig contre cette terrible maladie, les attaques nerveuses, que quelques bouteilles le guérèrent après qu'il eût souffert pendant 4 ans. Il recommande fortement à tous ceux qui souffrent de maladies nerveuses d'essayer ce remède.

Paroxysmes Affreux.
CANTON, OHIO, Jan., 1894.
Nous avons fait usage avec le meilleur résultat, du Tonic Nerveux du Père Koenig, c'est surtout dans les cas d'hystérie qu'il a supprimé les paroxysmes affreux.

GRATIS
Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille de Quinine Nervous du Père Koenig, à titre de bon plaisir, à toute personne qui nous enverra cette médecine gratis. Ce remède a été préparé par le Dr. Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant préparé sous sa direction par la:
KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.
Chez tous Pharmaciens, à \$1 la bouteille, ou \$5 pour \$5.00.

AGENTS:
E. McALEE, 2123, rue Notre-Dame, Montréal.
LAIHOUCHE & GIE, Québec.

BUREAU DE POSTE
DES
TROIS-RIVIERES
15 Juin 1896

Table with columns: MAILLES, ARRIVÉE, DÉPART. Rows include: PAR LE PACIFIQUE, PAR LE GRAND TRONC, PAR TERRE.

A VENDRE
La bibliothèque de feu M. l'abbé Auguste Gouin, curé de St-Adelphe; chez F. Valentine, 42 Rue du Platon, Trois-Rivières
Vente par lots ou par volumes au gré de l'acheteur.

A VENDRE
Une maison en briques à deux étages, avec hangars, et autres dépendances, située au coin des rues Deschamps et Ste-Julie. Il y a un magnifique jardin attenant à la maison. Le tout en bon ordre. Conditions très faciles.
Aussi: 65 lots à bâtir, aux environs de la cité des Trois-Rivières. Pour les conditions, s'adresser à:
Mme Yvonne E. A. ROCHELEAU,
Coin des rues Ste-Julie et Deschamps.

MINARD'S LINIMENT chasse
les Idées Noires.

COMME ON LES ADMIRE !!!
Le comble de la séricité et de l'art du cordonnier
Les dernières modes de New York
De grande valeur, très durables
le tout à des prix très bas
"AU BON MARCHÉ"
30 RUE DES FORGES
(EN FACE DU MARCHÉ)
TEBBUTT & FRÈRE
PROPRIÉTAIRES
Chaussures pour Hommes, Femmes et Enfants
OUVRAGE PARFAIT

LE BICYCLE "BRANTFORD"
"RED BIRD" DE '96
Est reconnu comme le plus rapide au monde
Catalogue illustré expédié sur demande.
Accessoires pour bicyclettes toujours en mains
PANNETON & BLOUIN
Agents pour le District des Trois-Rivières.
10,4,96-jno

Chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean
LA NOUVELLE ROUTE CONDUISANT AU CÉLÈBRE SAGUENAY
TERRES A BLÉ
BON CLIMAT, BON BOIS, EXCELLENTE EAU
Le gouvernement provincial offre en vente au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec à 20 centes l'acre, à une distance de moins de 100 milles de Québec (100 milles) par voie ferrée. Ces terres sont situées, entre autre, dans les cantons suivants, qui font partie du territoire du LAC ST-JEAN:

TROIS PETITS VERRES
DE
Vin St-Michel
Pris chaque jour, pendant un mois, rendent la santé aux malades.
Ce vin merveilleux est indispensable aux enfants de constitution chétive, aux vieillards débiles et particulièrement aux femmes chez qui
Il fait disparaître LES PALÉES COULEURS, LES PALPITATIONS, LES VERTIGES, LES MIGRAINES
et toutes autres INDISPOSITIONS
LE VIN ST-MICHEL...
Donne l'appétit, rend la digestion facile, le sommeil paisible, fait circuler le sang coloré et chaud dans les veines, augmente les forces, réveille l'esprit et fait disparaître toute cause de maladie.
Les Malades Désespérés
Feront bien d'essayer ce cordial par excellence qui leur rendra infailliblement la santé tant désirée. Les médecins les plus célèbres d'Europe et de l'Amérique le prescrivent avec le plus grand succès.
Ce n'est pas une drogue ni une médecine patentée.
Demandez à votre épicer ou à votre pharmacien le Vin St-Michel, et n'en acceptez pas d'autre.
Monganais, Bolvin & Co, Montréal, SEULS AGENTS POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS.
23 7-95-1a

A LOUER
Le rez de chaussée des maisons de feu Pierre Décoste, situées rue du Fleuve, à côté de l'Hôtel Dubreton et servant actuellement de Salle d'Échafauds pour les commis-voyageurs.
Toutes réparations ou dispositions nouvelles des appartements faites à demande.
S'adresser: ALFRED DESILETS,
45 Rue des Champs,
Trois-Rivières, 12 Février 1895.—jno
MINARD'S LINIMENT guérit
du Gargot des vaches.